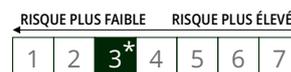


CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE INCOME A EUR

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



LU2490324840

Reporting mensuel - 31/07/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

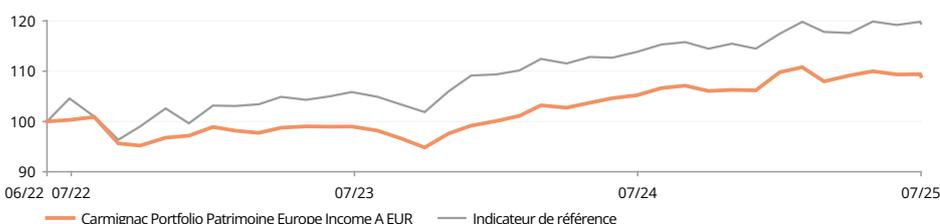
Fonds mixte européen investissant au moins 40% de ses actifs en produits obligataires et ayant une exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50%. Le Fonds cherche à identifier des sources de rentabilité attractives en Europe tout en atténuant les fluctuations du capital, grâce à un processus d'investissement centré sur la sélection de titres et une gestion active et flexible. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur 3 ans minimum tout en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/07/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	Depuis le 30/06/2022	3 ans	Depuis le 30/06/2022
Income A EUR	2.44	-0.30	3.22	8.68	9.02	2.81	2.83
Indicateur de référence	4.18	0.25	4.50	14.27	19.49	4.53	5.94
Moyenne de la catégorie	4.05	0.91	5.27	15.37	20.04	4.88	6.10
Classement (quartile)	3	4	3	4	4	4	4

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022
Income A EUR	7.31	2.07	-2.84
Indicateur de référence	5.10	9.54	-0.37

STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création
Volatilité du fonds	5.9	5.6	5.5
Volatilité du benchmark	7.6	6.3	6.3
Ratio de Sharpe	0.1	-0.0	-0.0
Bêta	0.8	0.6	0.6
Alpha	-0.1	0.0	-0.0
Tracking error	2.2	5.0	4.6

VAR

VaR du Fonds	5.2%
VaR de l'indicateur	4.2%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-0.2%
Portefeuille taux	0.3%
Derivés actions	-0.3%
Derivés taux	-0.2%
Derivés devises	0.1%
Liquidités et Autres	0.0%
Total	-0.3%

Performances brutes mensuelles

Calcul : pas hebdomadaire



M. Denham



J. Hirsch

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	27.4%
Taux d'exposition nette actions	43.0%
Sensibilité taux	0.6
Yield to Maturity ⁽¹⁾	3.2%
Notation moyenne	A-
Nombre d'émetteurs actions	49
Nombre d'émetteurs obligations	44
Nombre d'obligations	46
Active Share	88.7%

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 29/12/2017
Actifs sous gestion du Fonds : 492M€ / 563M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Distribution (Mensuelle)
Date du dernier coupon : 09/07/2025
Montant du dernier coupon : 0.24€
Date de la 1ère VL : 30/06/2022
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 19599€
VL (part) : 98.00€
Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation

GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 02/01/2018
 Jacques Hirsch depuis le 31/07/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

40% MSCI Europe NR index + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

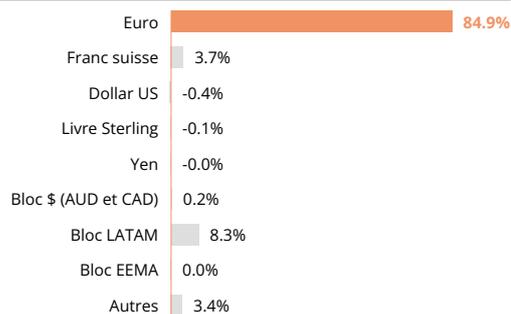
ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	27.4%
Pays développés	27.4%
Obligations	35.1%
Emprunts d'Etat pays développés	7.5%
Emprunts privés pays développés	23.3%
Emprunts privés pays émergents	0.9%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	3.5%
Monétaire	31.9%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	5.6%

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

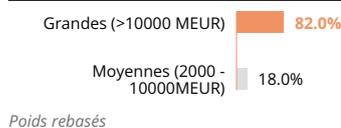
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
ITALY 2.80% 20/02/2026	Italie	Investment grade	3.9%
VIA OUTLETS 1.75% 15/08/2028	Pays-Bas	Investment grade	2.4%
GERMANY 1.00% 15/08/2025	Allemagne	Investment grade	2.1%
BNP PARIBAS 18/02/2032	France	Investment grade	1.7%
BPCE 4.50% 13/01/2033	France	Investment grade	1.5%
SAN MARINO 6.50% 19/01/2027	Saint-Marin	High Yield	1.5%
KBC GROUP 27/11/2030	Belgique	Investment grade	1.2%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologies de l'Information	1.1%
LLOYDS BANKING GROUP 09/05/2030	Royaume-Uni	Investment grade	1.1%
FOOD SERVICE PROJECT 5.50% 03/09/2025	Espagne	High Yield	1.0%
Total			17.5%

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

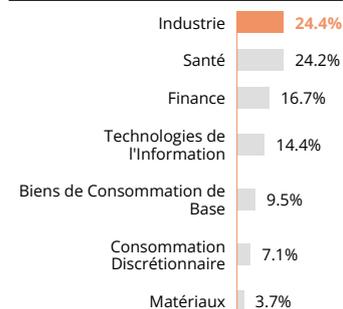
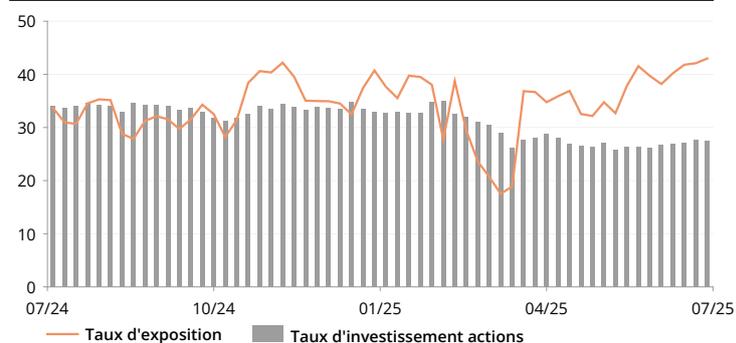


POCHE ACTIONS

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

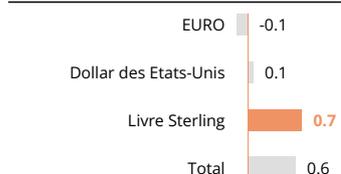


RÉPARTITION SECTORIELLE

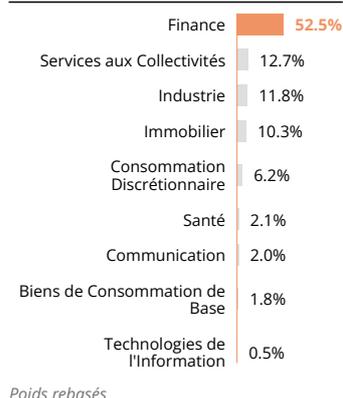
EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF)⁽¹⁾

POCHE TAUX

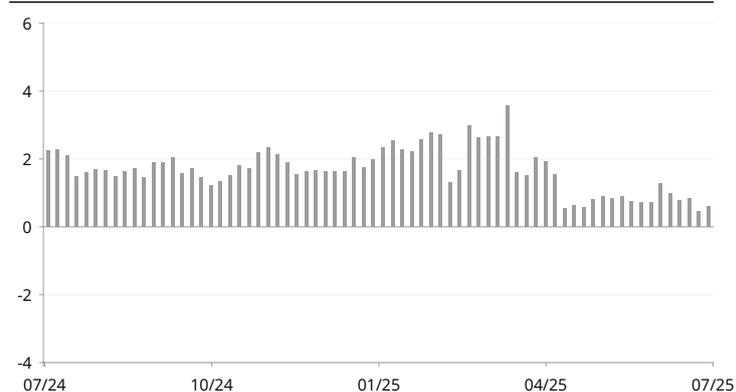
SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)



RÉPARTITION SECTORIELLE



EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- L'économie américaine reste solide, avec une croissance de 0,7% au deuxième trimestre—un peu mieux qu'attendu. L'inflation (CPI) a aussi augmenté en juin, le taux sous-jacent se rapprochant des 3% sur un an.
- À l'inverse, la croissance a été plus molle dans la zone euro, à seulement +0,1% sur le trimestre. L'inflation globale dans la zone euro est remontée doucement, atteignant l'objectif de 2% sur un an en juin.
- La Fed a maintenu ses taux inchangés, malgré la pression constante de Trump, et la BCE a aussi choisi de faire une pause.
- L'annonce de nouveaux accords commerciaux des États-Unis avec plusieurs partenaires importants, dont le Japon et l'UE, ainsi que l'adoption du « One Big Beautiful Bill Act », a permis d'y voir plus clair en matière de politique économique.
- Les marchés ont bien réagi : les actions américaines ont encore sur-performé, surtout grâce aux gains des grandes entreprises actives dans l'IA.
- Les taux des obligations américaines ont grimpé en juillet, signe d'un optimisme sur la croissance mais aussi de nouvelles inquiétudes sur les finances publiques.
- Du côté européen aussi, les taux des obligations ont augmenté, portés par un sentiment plutôt positif sur la croissance.
- Enfin, le dollar s'est renforcé en juillet—c'est son premier mois dans le vert en 2025—, soutenu par des chiffres américains solides, une communication claire de la Fed, et le fait que les investisseurs sont revenus sur leurs paris baissiers sur la monnaie américaine.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans un contexte moins favorable aux actifs européens, le Fonds affiche une performance négative, inférieure à celle de son indice de référence.
- La principale source de sous-performance sur le mois provient de la sélection de titres en actions.
- Les valeurs européennes de croissance et de qualité ont continué de sous-performer par rapport aux valeurs dites « value » (notamment les financières et l'énergie), à l'image d'Hermès (-6%) ou d'ASML (-9%).
- Le principal point noir reste Novo Nordisk (-28%), qui a pâti de la nomination d'un nouveau PDG et d'un avertissement sur résultats, avec un abaissement des perspectives de chiffre d'affaires et de bénéfices lié au ralentissement de la croissance de ses médicaments phares contre l'obésité aux États-Unis.
- Notre décision de réduire l'allocation aux titres de qualité autour de 20% a permis d'atténuer partiellement cette contribution négative mais ne l'a pas complètement supplantée.
- Sur la partie taux, le Fonds a bénéficié de la performance du crédit et de sa faible sensibilité aux taux souverains.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Nous demeurons optimistes quant aux perspectives de croissance mondiale, tant aux États-Unis qu'en Europe. Les accords conclus récemment offrent davantage de visibilité et de stabilité pour les échanges internationaux.
- Nous privilégions une exposition aux actions afin de tirer parti de cet environnement plus porteur, tout en conservant une approche prudente sur la partie taux, compte tenu des risques potentiels liés à des dérapages budgétaires.
- Malgré la réduction récente de notre exposition aux actions de croissance et de qualité, nous maintenons une allocation autour de 20% sur ce segment.
- Nous considérons que la sous-performance des valeurs de qualité, notamment dans le secteur de la santé, est excessive. La rotation marquée vers les titres « value » a fait revenir les valorisations relatives à des niveaux historiquement attractifs.
- Nous restons ainsi disposés à maintenir, voire à renforcer, notre exposition à ces entreprises résilientes et bien capitalisées, susceptibles de rebondir et de surperformer lorsque le sentiment de marché se stabilisera et que les fondamentaux redeviendront déterminants.
- Par ailleurs, nos stratégies de diversification sur les matières premières et les devises contribuent également à une meilleure gestion des risques au sein du portefeuille.



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 25% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	88
Nombre d'émetteurs notés	88
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

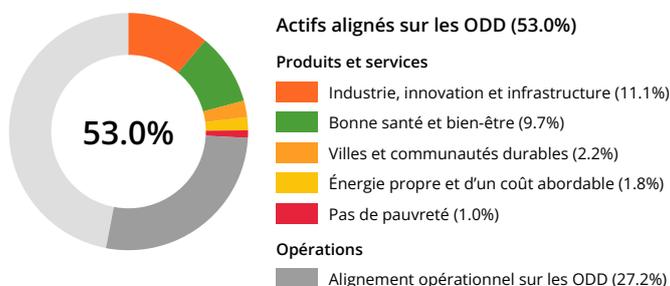
NOTE ESG

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe Income A EUR	AA
--	----

Source: MSCI ESG



ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



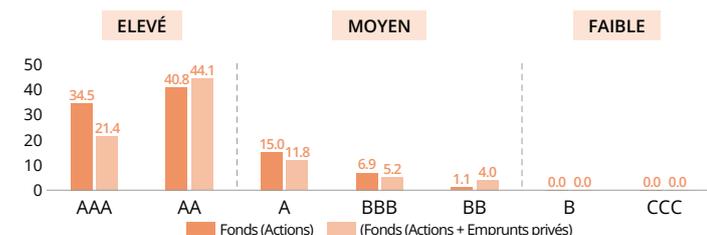
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS



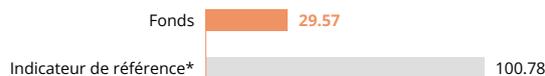
Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 79.0%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	7.2%	AAA
KBC GROUP NV	1.2%	AAA
FINNAIR PLC	0.4%	AAA
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1.1%	AA
NATWEST GROUP PLC	0.5%	AA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 31/07/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : 40% MSCI Europe NR index + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government index + 20% ESTR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.lu

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	29/12/2017	CARPEAE LX	LU1744628287	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.74%	20%	—
F EUR Acc	29/12/2017	CRPPEFE LX	LU1744630424	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.74%	20%	—
F EUR Ydis	29/07/2021	CAPEFEI LX	LU2369619742	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.74%	20%	—
E EUR Acc	30/06/2022	CARVCEA LX	LU2490324683	Max. 2%	—	—	2.3%	0.74%	20%	—
Income A EUR	30/06/2022	CARGFDA LX	LU2490324840	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.74%	20%	—
F GBP Acc Hdg	31/12/2024	CARPTFG LX	LU2970252958	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.74%	20%	—
I EUR Acc	31/12/2024	CARPTIE LX	LU2970252875	Max. 1%	—	—	0.96%	0.74%	20%	EUR 10000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/07/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéficiaire ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.